VILLE DE ROYAN



URBANISME

DÉCISION

CONCERNANT

L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

STU N° 16.167

Le Député-Maire de la Ville de Royan,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2008, modifié le 26 septembre 2011, le 23 juillet 2012, le 13 mars 2014 et le 22 juin 2015. La révision du Plan Local d'Urbanisme a été prescrite par délibération du Conseil municipal en date du 22 juin 2015.

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date des 6 Février 1987 et 9 Juin 1987 instituant, en application de l'article L 211.1 du Code de l'urbanisme, le Droit de Préemption Urbain, sur la Commune de ROYAN,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 avril 2014, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 avril 2014 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Vu l'arrêté ASG n°14.0689 en date du 17 avril 2014, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Patrick MARENGO Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 17 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Sur proposition de la Commission chargée de l'examen des demandes de permis de construire,

DÉCIDE

- de ne pas exercer son droit de préemption sur les immeubles figurant dans la liste annexée à la présente.

FAIT A ROYAN, le 18 avril 2016

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 19 avril 2016 Pour le Député-Maire, Et par délégation Le Premier Adjoint, Patrick MARENGO

Commune de ROYAN 17 306

REGISTRE DES DOSSIERS – DIA Décision de Renonciation à préemption

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente					
		Surface habitable						
DIA17306 16 00109	AH770, AH769	329 m²	Local commercial et appartement (lot n°2)					
14/3/2016								
DIA17306 16 00110 17/3/2016	BE819 (division de BE661	281 m ²	Terrain à bâtir					
17/3/2010								
DIA17306 16 00111	BE818 (division de BE661)	354 m²	Terrain à bâtir					
17/3/2016								
DIA17306 16 00112	BX376 pour partie	1244 m²	Habitation					
17/3/2016								
DIA17306 16 00113	АН794	425 m ²	Un appartement (lot n°13) et un grenier (lot n°29)					
17/3/2016								
DIA17306 16 00114	BR388, BR384 1/5ème indivis	380 m ²	Habitation					
17/3/2016								

Edité le 18/04/2016

			I
N°Dossier		Surface totale	Objet de la vente
Date dépôt	Références cadastrales	Surface habitable	
DIA17306 16 00115		160 m ²	Habitation
10 00115	AX877 (issue de AX185)		
17/3/2016			
DIA17306		303 m ²	Habitation
16 00116	АН372		
18/3/2016			
DIA17306		269 m ²	Terrain à bâtir
16 00117	BW366		Terrain a bath
18/3/2016			
		122 m ²	
DIA17306			Habitation et Mobilier
16 00118	BI66, BI854		
18/3/2016		102,5 m ²	
		1838 m²	
DIA17306		1030 III	Habitation
16 00119	BH1612, BH1614, BH1613		
22/3/2016		95 m ²	
22/0/2010			
DV 4 1520 C		124 m ²	
DIA17306 16 00120			Habitation
10 00120	AK245	115 2	
21/3/2016		115 m ²	
DIA17306		289 m ²	Habitation
16 00121	AD556		
23/3/2016			
DIA17306 16 00122		315 m ²	Terrain à bâtir
10 00122	BV203, BV202		
25/3/2016			

Edité le 18/04/2016

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
Date depot	References cauastrales	Surface habitable	
DIA17306		772 m ²	Habitation
16 00123 24/3/2016	AT224	102 m²	
DIA17306 16 00124 24/3/2016	CL86, CL85, CL84	1487 m²	Une maison (lot n°5)
DIA17306 16 00125 24/3/2016	AL88	217 m²	Habitation
DIA17306 16 00126		677 m²	Habitation
24/3/2016	BX475, BX496, BX498	84 m²	
DIA17306 16 00127		510 m ²	Habitation
25/3/2016	BD76, BD77	51,3 m ²	
DIA17306 16 00128	BZ623	1246 m²	Habitation
25/3/2016			
DIA17306 16 00129	BZ624, BZ625	874 m ²	Hangar
25/3/2016			

Edité le 18/04/2016





